

PBC (mai 2008)

- Colloque *"Les Perspectives de Croissance au XXIème siècle dans un contexte d'implosion démographique"*

*Institut de Géopolitique des Populations
Salle des Conseils – Centre Panthéon,
Université Panthéon-Assas Paris 2
12, place du Panthéon, 75005 Paris
28 mai 2008.*

*Intervention de M. Ph. Bourcier de Carbon
28/05/08 10h20-10h50*

La Problématique démographique du XXIème siècle¹.

Par **Philippe Bourcier de Carbon**

*« Si décisifs sont les problèmes de population qu'ils tirent de terribles revanches, souvent fatales, sur les sociétés qui s'obstinent à les ignorer »
Alfred Sauvy²*

Introduction : Le XXIème siècle s'annonce pour être celui de l'implosion démographique.

Le constat : vers l'inversion générale des pyramides des âges.

Depuis plus d'une génération la fécondité est en chute constante, à peu près partout dans le monde, à l'exemple du monde riche où elle baisse depuis les années 60, la fécondité dans les pays pauvres ailleurs qu'en Chine passant **depuis 1970 de 5,8 à 3,0** enfants par femme, et en Chine **de 5,3 à 1,8** enfants par femme aujourd'hui.

(transparent tableau de la fécondité)

Dans le même temps, l'espérance de vie à la naissance a gagné une dizaine d'années en moyenne pour approcher les 70 ans à peu près partout, sauf en Afrique Sub-saharienne – en particulier en raison de la pandémie du SIDA - et en Russie, celle-ci passant **depuis 1970 de 51 ans à 64 ans** dans les pays pauvres ailleurs qu'en Chine, et en Chine **de 62 ans à 74 ans** aujourd'hui.

(transparent tableau de l'espérance de vie)

La rapidité et la généralisation de la chute de la fécondité sur la planète a surpris les experts de l'ONU qui constatent que, compte tenu des niveaux de mortalité encore prévalant, **l'humanité, pour ses deux tiers environ, ne remplace plus désormais ses générations, cette proportion étant en croissance rapide.**

¹ Les chiffres placés entre crochets, renvoient aux références bibliographiques listées en fin de communication. En particulier la présente communication devra être considérée comme faisant suite aux deux précédentes référencées [18bis] et [18ter] dans la bibliographie fournie en fin d'article.

² in *Richesse et population*, 1943

Aussi l'humanité, hormis l'Afrique Sahélienne et Equatoriale, tels l'Ethiopie, le Nigéria ou le Congo Kinshasa, ainsi que quelques très grands pays musulmans, tels le Pakistan ou le Bangladesh, achève dans son ensemble avec la décennie 2010 la seconde phase de ce qu'il est convenu d'appeler la « *Transition* » démographique, **pour faire son entrée dès les années 2020 dans la phase implosive post « transitionnelle » du non remplacement des générations humaines**, dont l'Europe, le Japon ont été les pionniers, engageant ainsi depuis les années 70 le monde riche dans le processus d'inversion de leur pyramides des âges, **pour enclencher depuis les années 80 le processus d'implosion de leurs populations autochtones, implosion à laquelle ces sociétés riches sont désormais confrontées, et qui est appelée à s'étendre rapidement au reste de la planète.**

Le rapport de vieillissement est l'indicateur qui résume le plus fidèlement l'impact de ces mutations démographiques sur l'inversion des pyramides des âges.

Il est constitué du **rapport des effectifs des Seniors** (ou personnes âgées de 50 ans et plus, ayant de ce fait dépassé les âges statistiques de fécondité) **à celui des Jeunes** (les enfants et les jeunes gens n'ayant pas encore atteint 20 ans, et n'étant pas encore de ce fait entrés dans les âges statistiques de fécondité).

Lorsque les effectifs des Seniors en viennent à surpasser ceux des Jeunes dans une population - c'est-à-dire **lorsque ce rapport surpasse 100% - la pyramide des âges est inversée**, sa partie supérieure l'emportant en nombre sur sa base, et le processus d'implosion démographique s'enclenche.

L'humanité, dans son ensemble franchira ce seuil au cours de la décennie 2020 selon les dernières projections des Nations-Unies, à la suite du monde riche qui l'a franchi en 1985, et de l'Allemagne et du Japon qui l'ont franchi respectivement en 1970 et 1985.

Et même, **selon la variante moyenne des dernières projections des Nations (2006) – dont toutes les variantes incorporent pourtant dans leurs hypothèses un futur redressement « spontané » et rapide des faibles sous-fécondités observées aujourd'hui - ce rapport de vieillissement**, qui caractérise les pyramides des âges de leurs populations, **est appelé à atteindre les valeurs pharamineuses et encore inconnues de toutes les populations humaines de l'histoire, de 340% en Allemagne et de 465% au Japon en 2050 !**

(transparent tableau du rapport de vieillissement)

Séquence temporelle du processus d'implosion démographique.

La chute de la fécondité et **la persistance de son maintien au dessous du seuil nécessaire au simple remplacement des générations** entraîne l'inversion de la pyramide des âges qui enclenche l'implosion démographique.

Elle s'effectue selon la séquence temporelle immuable qui s'étale sur une période de temps variable :

(transparent sur la séquence temporelle de l'implosion démographique)

L'implosion : conséquence du processus d'inversion de la Pyramides des Ages

La séquence temporelle de l'implosion **s'étale sur plusieurs décennies** : elle **échappe ordinairement à la conscience collective et à celle des décideurs en matière** :

- Sociale
- Economique
- Financier
- Politique

Séquence temporelle du processus

(Chaque déclin persistant débouchant sur le suivant après un délai plus ou moins long)

1. La chute de la fécondité et son maintien sous le seuil de remplacement, entraîne
2. La chute du taux de natalité, qui entraîne :
3. La chute du taux d'accroissement naturel de la population
4. La chute des effectifs des naissances annuelles
5. La chute des effectifs des jeunes dans la population
6. L'accroissement de la part des seniors dans la population (*vieil. démographique*)
7. **Les seniors deviennent plus nombreux que les jeunes** dans la population.
8. La croissance à terme du taux de mortalité (*avec le vieillissement démographique*)
9. La chute de l'excédent des naissances sur les décès qui devient négatif
10. Le déclin en nombre de la population (*masqué un temps par l'immigration*).

La chute de la fécondité des populations se traduit d'abord par la baisse des taux de fécondité, laquelle engendre la baisse du taux de natalité, qui se traduit par une baisse du taux d'accroissement naturel de la population, débouchant ensuite sur le recul des effectifs des naissances annuelles, puis sur la baisse de l'excédent des naissances sur les décès annuels dans la population, qui finit par devenir négatif et entraîne finalement la baisse des effectifs de la population, les décès l'emportant alors durablement sur les naissances, en raison de la structure par âge alors très vieillie de la population, constituée dès lors largement de seniors ayant dépassé les âges de la reproduction, où les taux de mortalité remontent mécaniquement sous l'effet du vieillissement de la pyramide des âges.

Ainsi, la persistance du non remplacement des générations entraîne à elle seule l'inversion de la pyramide des âges (**rapport de vieillissement supérieur à 100%**) **laquelle enclenche le processus d'implosion** de la population.

Bien entendu, **dès que l'espérance de vie à la naissance surpasse 70 ans, et surtout notablement et durablement, les seniors âgés de plus de 50 ans deviennent plus nombreux que les jeunes de moins de 20 ans dans la population stationnaire associée à cette mortalité, le rapport de vieillissement étant supérieur à 100% dans la population stationnaire associée à une telle mortalité.**

Ce qui signifie que, au delà d'une espérance de vie à la naissance de plus de 70 ans dans une population, il est nécessaire que la fécondité de cette population soit supérieure au simple seuil du strict remplacement des générations – et cela d'autant plus que l'espérance de vie surpasse plus largement les 70 ans - pour que le nombre des seniors âgés de 50 ans et plus ne l'emporte pas sur celui des jeunes âgés de moins de 20 ans,

c'est-à-dire pour que ce rapport de vieillissement ne franchisse pas les 100% dans la population stable associée à cette population dès lors croissante.

Par conséquent, lorsque l'espérance de vie à la naissance surpasse notablement les 70 ans dans une population, la fécondité de cette dernière doit lui assurer une croissance démographique minimale pour lui assurer que ses jeunes âgés de moins de 20 ans (encore dans les âges de pré-maternité effective) ne deviennent pas moins nombreux que ses seniors âgés de 50 ans et plus (dans les âges de post-fécondité), et pour lui éviter ainsi son entrée dans le mécanisme de l'implosion démographique qui sera explicité ci-après.

Cette loi d'airain persistera à prévaloir dans les sociétés humaines, du moins tant que :

- 1. L'âge statistique du début de la maternité effective ne sera pas notablement inférieur à 20 ans, c'est-à-dire tant que l'âge moyen à la première naissance ne sera pas notablement avancé face aux pratiques actuelles des sociétés modernes.**
- 2. Mais surtout, tant que l'âge de 50 ans continuera à constituer la barrière physiologique à toute possibilité statistique de maternité qui, par l'irruption de la ménopause s'impose à toute femme.**

Cette loi d'airain explicite le fameux dilemme démographique d'Alfred Sauvy « *Croître ou périr* ».

(transparent sur la pyramide des âges de l'UE)

Le mécanisme de l'implosion démographique

Les sociétés, quelles qu'elles soient, **où les seniors sont devenus plus nombreux que les jeunes - c'est-à-dire dont les pyramides des âges sont inversées - ne fonctionnent plus comme les sociétés qui ont assuré le remplacement de leurs générations** : les rapports de toute nature entre les générations qui constituent ces sociétés s'en trouvent bouleversés.

En effet dans ces sociétés **la place des seniors devient prépondérante, et elle s'élargit chaque année**, en raison :

- d'abord d'une fécondité restant insuffisante au simple remplacement des générations, et
- accessoirement de surcroît en raison de la croissance de l'espérance de vie des seniors.

Ce phénomène accuse au fil du temps l'inversion de la pyramide des âges, suscitant la croissance accélérée du rapport de vieillissement dans la société en altérant lourdement son fonctionnement.

(transparent tableau du rapport de vieillissement)

La croissance du rapport de vieillissement ne tarde pas mécaniquement, à mesure de l'entrée des jeunes numériquement déficitaires dans l'âge adulte à **déclencher la croissance du rapport de séniorité, où proportion des seniors parmi les adultes (ou personnes âgées de 20 ans et plus, qui dans les démocraties sont des électeurs potentiels).**

(transparent tableau du rapport de séniorité)

En dehors des périodes de guerres et de conflits violents, l'âge n'est pas en effet sans relation avec la place des individus dans la vie collective sociale, économique, financière et politique. On conviendra ainsi aisément qu'un jeune adulte d'une vingtaine d'années ne saurait statistiquement en moyenne disposer de la même surface sociale qu'un senior quinquagénaire, ne serait-ce que **faute du temps nécessaire pour avoir pu accumuler quelque bien, ou pour avoir pu accéder à une position au sein d'une hiérarchie ou d'une profession.**

La croissance de la place des seniors parmi les adultes **enclenche un quadruple mécanisme progressif et cumulatif de marginalisation et d'éviction des jeunes adultes** (âgés de moins de 40 ans) :

- dans la **vie sociale**,
- dans la **vie économique** – en termes de patrimoine, de revenus, de consommation et de pouvoir d'achat,
- dans la **vie financière**,
- comme dans la **vie politique** de la société – et ceci quelque soit son régime.

(transparent tableau du budget social, des revenus par âge, des votes par âge)

Ces sociétés à pyramides des âges inversées sont des sociétés de seniors, **où leurs besoins et aspirations sont devenus de plus en plus prioritaires au détriment de ceux des jeunes adultes et des familles** dont le poids et la place ne cessent corrélativement de régresser en leur sein. Nous pourrions en établir le constat plus en détails au cours du débat.

La découverte de Vilfredo Pareto.

L'économiste de Lausanne a établi et énoncé la Loi de distribution des revenus dans toute société, en montrant que, lorsque l'on classe leurs effectifs en fonction de l'importance des moyens dont ils disposent, les membres des sociétés humaines se répartissent selon un profil universel ayant la forme d'une toupie renversée, renflée dans sa partie inférieure et centrale, pour les revenus modestes, et plus ou moins effilée à son sommet, pour les revenus élevés.

L'universalité et la rigidité de ce profil de distribution est une constante des sociétés humaines qui a pu être vérifiée partout où les données statistiques sont disponibles ou ont pu être établies³.

L'explication de la rigidité de la forme que manifeste **ce phénomène social universel** se trouve dans **les choix et comportements statistiques des individus**, lesquels se déterminent **en se comparant tous les jours – le plus souvent inconsciemment – aux choix et comportements des personnes un peu plus aisées ou un peu moins aisées qu'eux-mêmes qu'ils sont amenés à fréquenter**, lesquels constituent le milieu de leur propre vie sociale quotidienne, et, par suite, leur servent de repères permanents.

Statistiquement, ces choix et comportements individuels répondent – consciemment ou non - au souci de ne pas « *déroger* », c'est-à-dire **de ne pas se trouver déclassés vis-à-vis de leurs**

³ Cf. en particulier les travaux du professeur Maurice Allais, Prix Nobel de Sciences économiques 1988, sur cette question.

environnements sociaux et des repères permanents qu'ils constituent pour chacun dans la pyramide des revenus de la société.

Ce n'est que l'universalité constatée dans le temps et dans l'espace de ce phénomène de rigidité qui se trouve en réalité à la base du mécanisme d'implosion démographique des sociétés dont la pyramide des âges est inversée, et qui lui confère sa généralité, ainsi qu'on va le voir maintenant.

Moteur de l'inversion de la pyramide des âges, les comportements féconds des jeunes femmes répondent à leur *Utilité Relative* individuelle. [I-1 à I-17]

Comme on l'a montré, **le moteur principal du processus de l'inversion de la pyramide des âges réside dans le maintien au long des décennies d'une fécondité notablement insuffisante pour remplacer les générations**, dont les effectifs avec le temps ne cessent par suite chaque année de se réduire, inversant ainsi progressivement la pyramide des âges.

Par conséquent ce phénomène, dans ces sociétés, réside exclusivement dans **les déterminants des comportements et décisions des jeunes adultes âgés entre 20 et 39 ans** en matière de mise au monde d'un enfant, et tout spécialement des jeunes femmes.

Rappelons par exemple qu'en France, ce sont les jeunes accouchées âgées de **25 à 39 ans** qui fournissent aujourd'hui **environ 85% des naissances du pays chaque année**.

Les déterminants des comportements des jeunes femmes de ces âges sont donc les seules clés qui peuvent expliquer le faible niveau persistant de la fécondité, et c'est sur ces déterminants qu'il convient d'agir pour tenter de ralentir, et même d'enrayer ce phénomène d'inversion de la pyramide des âges.

Or, à l'heure de la société de communication qui s'universalise, les **sociétés humaines sont de plus en plus dominées par l'omniprésence de l'image, des médias et de la télévision**. Les progrès des techniques ont en effet fait **chuter les coûts des communications**, avec celui de l'électronique et de l'informatique, les divisant par deux en termes constants tous les 3 à 5 ans (Loi de Moore).

Avec **les coûts des communications, ce sont aussi ceux des transports qui se sont abaissés, démocratisés et mondialisés**, banalisant voyages et déplacements, et multipliant pour les jeunes adultes les occasions de comparer leurs propres modèles de choix et de consommations à des normes et à des standards toujours plus généraux, issus de l'environnement médiatique devenu ubiquitaire qui se modernisent.

De sorte que, comme l'avait déjà observé l'économiste Thorstein **Veblen** au début du siècle⁴ [I-1], et comme l'avait théorisé, après lui, James **Duesenberry** en 1949 et 1960⁵ [I-2], et bien d'autres après lui, nos systèmes de préférences se réfèrent de plus en plus à des normes, et à des standards, qui sont étrangers à nos situations personnelles réelles.

Ainsi, surtout **dans la sphère non-marchande**, ce n'est pas *l'utilité économique* au sens classique qui rend compte statistiquement des comportements individuels, mais c'est bien plutôt, ***l'utilité relative*** qui, de plus en plus, les détermine.

⁴ Thorstein Veblen (1857-1929), *The Theory of the Leisure Class*, Stanford, California, 1899.

⁵ James S. Duesenberry : *Income, Saving and the Theory of Consumer Behavior*, Harvard University Press, Harvard, Boston, Massachusetts, 1949.

Selon cette notion, **ce qui explique et rend compte statistiquement du comportement de l'individu dans la sphère non-marchande** ce n'est pas tant la jouissance directe qu'il tire de ce qu'il peut consommer ou des choix qu'il effectue, mais, bien plutôt des satisfactions qu'il retire des **comparaisons** qu'il établit, **consciemment ou non**, en permanence entre sa propre consommation ou ses propres choix, et ceux d'autres groupes qui, dans son environnement, peuvent lui servir de termes de référence. Les notions de **revenu relatif et de niveau de vie⁶ relatif** découlent directement de cette démarche.

Et bien sûr, à l'époque de la société de l'image et de la communication, dans un **environnement médiatique quasi-universel et maintenant mondialisé**, les effets de *l'utilité relative* deviennent désormais de plus en plus déterminants sur les comportements des ménages dans les sociétés, comme le démontrent maintenant de nombreuses études statistiques et économétriques⁷.

Ce n'est donc plus la croissance des revenus ou des niveaux de vie des jeunes adultes, en termes absolus, qui, en tant que telle, détermine ou accélère la constitution et l'agrandissement des familles, c'est-à-dire qui stimule une reprise de la fécondité, c'est la croissance de leurs revenus relatifs, ou de leurs niveaux de vie relatifs, relatifs aux revenus et niveaux de vie des autres adultes de la société, et surtout aux revenus et niveaux de vie de ceux qui sont dégagés des charges familiales, relatifs donc en particulier à ceux des seniors d'aujourd'hui, dont la place démographique, économique et politique ne cesse désormais de s'élargir dans nos sociétés développées, en conséquence de l'inversion des pyramides des âges de nos populations vieillissantes.

Ce phénomène ne constitue donc qu'un corollaire de l'universalité et surtout de la rigidité du profil de la distribution des revenus dans une société, énoncés par la Loi de Pareto examinée plus haut.

C'est d'ailleurs ce qui est bien vérifié par l'analyse économétrique des séries longues **des revenus moyens par âge** dans les trop rares comptes nationaux qui permettent d'en établir les séries temporelles longues et homogènes, comme c'est le cas par exemple de la comptabilité publique des États-Unis depuis 1929 [I-7, I-11], ou de celle du Canada depuis 1931.

C'est donc, **de l'évolution de la position des revenus et niveaux de vie des jeunes adultes dans la pyramide des revenus du pays, c'est à dire de leurs revenus et niveaux de vie relatifs dans la Société, et plus généralement, de leur place dans la vie économique, dans la vie sociale et dans la vie politique de la Nation, que vont surtout dépendre les fluctuations de la fécondité, c'est-à-dire l'accélération ou le ralentissement du retournement de la pyramide des âges de la population.**

⁶ Le niveau de vie individuel se déduit du revenu individuel en défalquant les charges fixes qui grèvent ce revenu en raison des charges familiales de ce dernier. Pour l'évaluer, on utilise couramment des échelles d'équivalents de consommation comme celle dite *d'Oxford*, établies à partir des analyses des enquêtes budget-consommation des ménages. Pour l'évaluer correctement, il conviendrait de défalquer des revenus les charges de remboursement des emprunts (ce qui est trop souvent omis dans les études publiées), de même qu'il convient d'allouer un revenu fictif aux propriétaires de leur logement.

⁷ C'est pourquoi, de plus en plus nombreux sont, ces dernières années, les économistes, anglais et américains surtout, qui s'intéressent aux modèles d'*utilité relative*. Citons, entr'autres, les contributions de Kapteyn et Van Herwaarden (1980), d'Oswald (1983), de Franck (1984), de Kosicki (1987), de Solow (1990), de Stark et Taylor (1991), d'Agell et Lundborg (1992), de Johansen et Strom (1994), de Clark (1995)...

Ainsi, par exemple, Kosicki a montré en 1987 que, à revenu constant, la position de l'individu dans l'échelle des revenus d'une région prédit très bien sa fonction d'épargne, tandis que Stark et Taylor (1991) ont, de leur côté, mis en évidence les effets déterminants du revenu relatif sur les décisions de migration.

On vérifie statistiquement que, conformément à l'approche de *l'Utilité relative*, **la baisse du revenu relatif (ou du niveau de vie relatif) moyen des jeunes adultes, par rapport à leurs aînés, pèse sur leur fécondité, tandis que la hausse de celui-ci, là où elle a eu lieu, l'a stimulée [I-7, I-11].**

(2 Encadrés *les comportements féconds et Niveaux de vie Relatifs et Fécondité*)
(2 Graphiques *Fécondité et Revenus relatifs du travail au USA de 1929 à 1993, et Evolution du revenu moyen par classe d'âge en France*)

Cette inversion de la pyramide des âges de la population a déjà ainsi enclenché le processus de l'implosion démographique, particulièrement celle de l'Union Européenne dont les effectifs des âges de pré-fécondité ne cessent de décroître⁸ quand ceux des âges de post-fécondité ne cessent de croître :

Or, on a en effet démontré [I-4, I-10, I-11] que, **dans toute population fermée, et à niveau d'épargne donné, l'élasticité (négative) du taux brut de fécondité** de la population **par rapport au niveau de vie relatif des seniors**, ayant dépassé les âges de fécondité (en proportion du niveau de vie des jeunes adultes en âge de fécondité), correspond **au rapport du volume des consommations** (de toute nature) **des seniors** ayant dépassé les âges de reproduction (50 ans et plus) **au volume de celles des enfants et des jeunes** qui n'ont pas encore atteint ces âges de reproduction (juniors de moins de 20 ans).

Or cette élasticité - **ce « bras de levier » sur la fécondité de l'ensemble de la population - est sous-tendue par le rapport purement démographique des effectifs des premiers (les seniors de 50 ans et plus) à ceux des jeunes et des enfants (les juniors de moins de 20 ans).**

(Encadrés *Loi de pesanteur démographique*)

Par conséquent, le ***rapport de vieillissement démographique, ou rapport des effectifs des âges de post-fécondité à ceux des âges de pré-fécondité***, est déterminant pour caractériser **aussi bien l'état** des pyramides démographiques, **que l'avenir** de la fécondité et de la dynamique des populations des sociétés vieillissantes : l'inversion de la pyramide démographique aura été réalisée dès que les effectifs des seniors de 50 ans et plus y auront surpassé ceux des juniors de moins de 20 ans.

Au sein de ces populations, un accroissement du niveau de vie RELATIF des seniors de 10% est susceptible dès lors, à niveau d'épargne donné, d'exercer une pression à la baisse nettement supérieure à 10 % sur la fécondité de la population.

Ce rapport de vieillissement fournit en outre un bon indicateur des décalages de l'entrée des populations dans le processus moderne de vieillissement-inversion des pyramides des âges qui induit l'implosion démographique.

(Graphique *Rapport de vieillissement et Fécondité en France 1900-2050*)

⁸ Malgré l'intensification rapide [IV-10] des flux des entrées des jeunes immigrés en provenance des pays pauvres.

Ce rapport de vieillissement s'échelonne aujourd'hui dans le monde entre les valeurs de 185 pour l'Italie à 19 pour le continent africain. Aujourd'hui en effet ce rapport atteint **185 pour l'Italie**, 183 pour le Japon, 170 pour l'Allemagne, 155 pour l'Espagne, 150 pour l'Union à 15, 144 pour l'Europe, 140 pour le Royaume-Uni, **137 pour la France**, 110 pour la Russie, 100 pour les États-Unis, 85 pour l'Irlande, 74 pour l'ALENA, 58 pour la Chine, 36 pour l'Indonésie, 34 pour l'Inde, 26 pour l'Afrique du Nord, 22 pour l'ensemble des pays musulmans, et **19 pour le continent africain.**

Ainsi comprise, **l'inversion des pyramides aura donc été réalisée dès 1965 en Suède, et dès 1970 en Allemagne, dès 1980, il y a déjà près de 30 ans, au Royaume-Uni, en Italie et dans l'ensemble de l'Union à 15, en 1985, en Espagne, en France et dans l'ensemble de l'Europe ainsi qu'au Japon, en 1995 en Russie, en 2000 aux Etats-Unis, en 2005 en Irlande, au cours de la décennie 2010 dans la zone ALENA ainsi qu'en Chine, vers 2020-2025 en Indonésie, cinq ans plus tard en Inde, au cours de la décennie 2030 en Afrique du Nord et au cours de la décennie suivante dans l'ensemble des pays musulmans. Seul le continent africain n'atteindrait pas ce seuil au cours de la première moitié du siècle qui s'ouvre.**

Selon ce critère, l'Allemagne⁹ présente une avance d'une quinzaine d'années sur la France, et cette dernière présente elle-même une avance d'une quinzaine d'années sur les Etats-Unis, dans l'entrée de ce processus de l'inversion-implosion des pyramides des âges.

Les considérations qui précèdent esquissent **une géopolitique du vieillissement démographique au XXI^e siècle**, les décalages temporels dans l'entrée du processus de l'inversion-implosion des pyramides des âges s'inscrivant désormais en toile de fond des rapports entre les puissances du monde développé.

Tels sont les éléments de la Problématique démographique majeure à laquelle sont déjà confrontées toutes les nations du monde riche, et qui conditionnera le destin démographique de l'humanité dans son ensemble au cours du siècle qui s'ouvre.

Cependant cette Problématique fondamentale reste encore trop méconnue des opinions publiques, comme des décideurs économiques et financiers, car, aujourd'hui, elle demeure encore **masquée par l'essor d'un phénomène spectaculaire et potentiellement destructeur, mais fondamentalement transitoire et donc secondaire, qui ne constitue qu'un corollaire temporaire de cette problématique principale** : la montée irrépessible depuis les années 80 des flux migratoires de masse en provenance des populations pauvres, encore jeunes, du Sud **vers les populations autochtones vieilles du monde riche en cours d'implosion démographique, et non plus d'abord à destination des Etats-Unis et du Canada, mais principalement depuis 1992 et de plus en plus vers l'Union Européenne.**

Je veux en souligner quelques points en guise de conclusion.

La montée des populations allogènes au sein des sociétés riches en implosion démographique : le cas de l'Union Européenne et de la France en particulier.

⁹ Depuis l'an 2000, l'Allemagne, dont la population compte plus de 20 millions de personnes de plus que celle de la France, voit ses naissances annuelles devenues désormais inférieures en nombre de celles de la France. Cet écart numérique annuel surpasse aujourd'hui 100.000 naissances.

Il faut souligner que c'est **malgré la croissance rapide des jeunes populations immigrées** qui se sont déjà établies en Europe, que la proportion des **jeunes âgés de moins de 20 ans** dans la population totale de l'Union Européenne à 25 a **déjà chuté de 33% en 1960 à 22% aujourd'hui**, et, selon les projections d'Eurostat qui supposent des soldes migratoires annuels régressant **de 1,4 million aujourd'hui à 0,8 million en 2050 [III-10]**, **elle ne serait plus que de 18% en 2050** selon la variante moyenne, et pourrait même **tomber alors à 15,5% selon la variante basse**, et même à **13%, en Allemagne, en Italie ou en Espagne**.

L'implantation dans l'Union des jeunes communautés originaires des pays pauvres du Tiers-monde [I-21, II-12 à II-23, et IV-7 à IV-10].

Depuis les années 1980, ce processus se développe en effet **dans le contexte d'une mondialisation nouvelle des économies et des populations, engendrée par la baisse des coûts marginaux des transports et communications, laquelle rapproche les distances entre les rives des zones de « fractures démographiques Nord-Sud »** qui séparent les populations riches et développées de l'hémisphère Nord, entrées, comme les populations européennes, dans la phase implosive qui suit leur transition démographique, des populations pauvres et peu développées de l'hémisphère Sud, en cours d'accomplissement de leur transition démographique.

Ce nouveau contexte en effet est caractérisé par le fait, que selon les chiffres publiés par les rapports annuels de l'OCDE sur l'immigration (SOPEMI), **l'Union Européenne est devenue depuis 1992 la première destination des migrants du Tiers-monde devant les Etats-Unis et le Canada, recevant plus de 2,5 millions d'étrangers en 2004, quand l'Amérique du Nord n'en admettait qu'1,2 millions**.

La puissance de la poussée migratoire des pays pauvres sur l'Union Européenne, en particulier en provenance d'Afrique et du moyen Orient, est telle, que, depuis plusieurs décennies déjà, des communautés immigrées jeunes et fécondes, culturellement éloignées de la culture et des traditions européennes et largement marquées par la religion musulmane, se sont implantées dans les pays membres, et s'y élargissent rapidement.

Ces communautés originaires d'Afrique et du Moyen-Orient, sont très jeunes et très fécondes (2,9 enfants par femmes en France depuis 1990 selon l'INSEE) et les flux d'immigration vers la France métropolitaine, en gonflement rapide en provenance de ces pays, doublent leurs effectifs en une vingtaine d'années sur le sol métropolitain. [II-22 à II-26 et IV-6 à IV-10]

C'est en effet en raison de l'importance croissante, **de la féminisation et de la jeunesse** des flux d'immigration originaires de ces pays constitués pour 45% de jeunes femmes en âge de fécondité [IV-10], que **cette sur-fécondité persiste**, comme le constate l'INSEE depuis 1990 [II-29], et ainsi que l'explique très aisément l'effet de l'Utilité relative sur les comportements sur-féconds de ces jeunes femmes immigrées du Tiers-Monde dans les toutes premières années de leur arrivée sur le sol des pays riches d'accueil, par rapport à leurs consœurs du même âge restées au pays.

(Encadré *Les comportements féconds des jeunes femmes immigrées*)

Dans plusieurs états membres, ce phénomène contribue à présent à **masquer la rapidité et la profondeur de l'inversion des pyramides des âges de leurs populations « autochtones »**.

Et pourtant, en dépit de la présence sur leur sol de ces jeunes et fécondes communautés, dans 13 états membres de l'Union sur 25, les cercueils sont déjà chaque année plus nombreux que les berceaux, en particulier en Allemagne où ce déficit naturel est de l'ordre de 150.000 habitants par an.

(2 Graphiques *Structure par âge et Parts par âge des communautés originaires d'Afrique et de Turquie en France*)

Bien entendu, ces communautés immigrées et culturellement distantes de la culture de la société d'accueil acquièrent avec le temps la citoyenneté de cette dernière, et participent de plus en plus aux scrutins électoraux où leur place naturellement s'élargit à mesure qu'elles pèsent de plus en plus sur le destin politique de leurs pays d'accueil.

Au sein d'une société où la population autochtone est en implosion démographique, ayant cessé depuis longtemps, comme dans l'Union Européenne, de remplacer ses propres générations, **l'école, où localement ces communautés deviennent largement majoritaire, ne peut plus jouer son rôle traditionnel d'assimilation et d'insertion progressives des enfants de ces communautés au sein de la société d'accueil.**

Aussi, au lieu de se réduire naturellement et progressivement, le fossé culturel qui peut séparer les communautés immigrées et le pays d'accueil, a-t-il dès lors trop tendance plutôt à s'élargir, le danger étant qu'il se radicalise en un enfermement sur elles-mêmes de ces communautés, débouchant ainsi sur des affrontements encore localisés, comme on l'observe d'ores et déjà en Grande-Bretagne ou en France.

La montée des communautés ethniques, culturellement distantes des pays d'accueil, au sein des sociétés riches, dont les populations autochtones sont en cours d'implosion, **engendre beaucoup d'autres phénomènes économiques (tels les phénomènes de décapitalisation, en particuliers sur les marchés fonciers et immobiliers), de phénomènes sociaux et politiques très importants, tous de nature à dissoudre, voire à déchirer leur tissu social et leur cohésion.**

Il n'est pas possible de les traiter ici dans le temps imparti pour cette communication, et j'espère que le débat permettra d'en évoquer quelques uns.

Pour conclure, je voudrais souligner que les difficultés auxquelles sont confrontés aujourd'hui les états membres de l'Union Européenne **du fait de décennies d'aveuglement et d'inaction volontaires de leurs responsables politiques devant l'implosion de leurs populations autochtones – aveuglement et inaction que l'on pourra qualifier dans l'avenir de criminelles – ne sauraient encore que s'aggraver au cours des deux décennies à venir.**

Pour prendre en effet la mesure potentielle des flux migratoires de masse originaires des pays pauvres encore à venir d'ici une vingtaine d'années vers l'Union Européenne – devenue désormais depuis 1992 la première destination des migrants originaires du Tiers-Monde, et d'abord des pays d'Afrique, **il suffit seulement d'observer les effectifs actuels des trente trois millions de naissances annuelles dans la seule Afrique Sub-saharienne, sept fois supérieurs en nombre à celles de l'Union à 27, dont environ une sur vingt ou une sur vingt-cinq – soit 1,5 à 1,2 millions de personnes par an** compte tenu de la mortalité prévalant encore - sera, **vingt ans plus tard, alors candidate pour rejoindre les rangs de leurs communautés culturelles déjà installées** sur le territoire des états membres.

Cependant cette perspective ne doit pas cacher la problématique démographique principale qui conditionnera le sort démographique de l'humanité au XXIème siècle, et qui est résumée par les résultats de la variante moyenne des dernières projections des Nations Unies :

- **En 2050 les Seniors seront une fois et demie plus nombreux que les Jeunes dans la population humaine prise dans son ensemble, les Seniors représentant alors la moitié des adultes de la planète.**
- **L'humanité entière sera alors largement engagée dans l'engrenage de l'implosion démographique hors contrôle, à l'instar de la population du monde riche quelques décennies auparavant.**